

## Comité de sauvegarde et de valorisation du Parc Croix-Beaumont et du patrimoine croisien

## Procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 24 Mai 2011 à 18h30 tenue à Beaumont.

La convocation des membres prévoyait :

- ° Vote des nouveaux statuts (tenant compte des modifications proposées à la réunion du 13 avril 2011)
  - ° Elections du CA
  - ° Actions à mettre en place lors des prochains mois
  - ° Questions diverses

L'assemblée est ouverte à 18h45 par la présidente Bénédicte Vidaillet en présence de 44 membres présents ou représentés sur 55 adhérents cotisants.

La présidente retrace les diverses interventions réalisées par le bureau :

- rencontre avec mr Vanderhoeven, conseiller général, président du CAUE (comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui a annulé la participation de cet organisme dans le démantèlement de Beaumont. La lettre adressée par mr Vanderhoeven au maire de Croix a été lue en séance.
- Le bureau a interpellé par écrit mr Debreu premier VP de l'Espace public urbain et naturel et mr Vandirendonck, président de l'Agence de développement et d'urbanisme de LMCU pour les rencontrer.
- Lecture a été faite des réponses à nos courriers de mr Schepman et de mr Thiémée, conseillers généraux qui s'intéressent à notre dossier.
- Un blog a été créé pour diffuser notre message.
- Nous recueillons actuellement les témoignages des utilisateurs individuels ou associatifs du parc de Beaumont.

Les 3 points modificatifs des statuts :

Participations de membres d'honneur Pouvoir ester en justice Participation de personnes morales parmi les adhérents

sont adoptés à l'unanimité.

12 membres du Conseil d'administration sont élus à l'unanimité :

B. Vidaillet, R.Demortier , JL Dionnet, H. Vygel, L.Seigneur, B. Six, B.Olla, T. Rizza, A.Vantroys, B.Lefer, Y.Dupire, P.Hallart.

Le bureau est désigné par les administrateurs : Bénédicte Vidaillet Présidente

Roger Demortier Secrétaire Jean-louis Dionnet Trésorier Après de nombreuses interventions il est décidé par l'AG de faire circuler une pétition pour la sauvegarde de Beaumont, et d'associer à notre démarche une dimension culturelle et sociale. Le patrimoine que nous défendons n'est pas seulement physique, c'est un patrimoine qui est aussi culturel et social à travers notamment tout le travail entrepris par les nombreuses associations du site depuis longtemps. Mis bout à bout, ce patrimoine est très important. Dans la valorisation future du site, l'apport, la richesse et la diversité des associations devra être mis en avant.

La fête des voisins est reportée en faveur d'un pique-nique au Dimanche 26 juin 2011 à 11 heures après autorisation de la municipalité!